

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2009**

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 30 mars 2009 à 14 h 00
sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire

Étaient présents : M. LAUNEY, M. SAILLARD, M. TROCHON, Mme CHATEL, Adjoints;
M. LECARPENTIER, Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, M. BAMEUL, M. PICHON,

Absent(s) excusé(s) : M. LE FORESTIER, M. BAILLEUL

Absent(s) non excusé(s) : Mme BEAUGÉ

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. PICHON

Dès l'ouverture de la séance, lecture est donnée au procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé et signé des membres présents.

I - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2009

M. LECOURTOIS, receveur municipal, Trésorier de Bricquebec, présente les comptes de gestion 2008 conformement aux comptes administratifs dressés par Mme le Maire, qui sont approuvés et signés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2008

↵	Excédent	215 787.70
	Excédent antérieur reporté	855 775.72

Résultat cumulé

↵	Excédent	1 071 563.42
---	-----------------	---------------------

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2008

↵	Besoin de financement	-199 167.72
	Report des restes à réaliser	-205 190.00

Résultat cumulé

↵	Besoin de financement	-404 357.72
---	------------------------------	--------------------

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit au budget 2009 :

- ⇒ Besoin de financement en recettes d'investissement **404 357.72 €** et report à nouveau en recettes de fonctionnement de **667 205.70 €**

COMPTE ADMINISTRATIF CANTINE SCOLAIRE

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2008

↵	déficit	-1 579.16
	Excédent antérieur reporté	11 695.31

Résultat cumulé

↵	Excédent	10 116.15
---	-----------------	------------------

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2008

↵	excédent	137.27
---	----------	---------------

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : l'excédent de fonctionnement sera reporté en recettes de fonctionnement du budget 2009, soit **10 116.15 €**

COMPTE ADMINISTRATIF REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2008		
↵	déficit	-2 902.12
	Excédent antérieur reporté	12 700.58
Résultat cumulé		
↵	Excédent	9 798.46

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2008		
↵	Excédent	11 483.98

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement sera reporté en recette de fonctionnement du budget 2009, soit **9 798 €**

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2008		
↵	déficit	-31 820.02
	Excédent antérieur reporté	39 450.45
Résultat cumulé		
↵	Excédent	7 630.43

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2008		
↵	Excédent	11 501.61
	Excédent antérieur reporté	90 932.33
Résultat cumulé		
↵	Excédent	101 978.94

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement sera reporté en recettes de fonctionnement du budget 2009, soit **7 630.43 €**

II - VOTE DES BUDGETS 2009

Les budgets sont votés avec reprise des résultats 2008

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	468 364.00
Charges de personnel	334 680.00
Autres charges de gestion courante	165 600.00
Charges financières (intérêts emprunts)	43 120.00
Virement à la section d'investissement	728 921.00
Amortissement de subvention	186 134.00
TOTAL DEPENSES	1 926 819.00

Recettes

Produit des services	2 350.00
Impôts et taxes	890 726.00
Dotations et participations	329 088.00
Autres produits de gestion courante	33 500.00
Atténuation de charges	2 150.00
Produits exceptionnels	1 800.00
Excédent 2008 reporté	667 205.00
TOTAL RECETTES	1 926 819.00

Section d'investissement

Dépenses (avec restes à réaliser 2008)

Complexe sportif : agencement et équipement + solde des retenues garanties	21 261.00
Mise en sécurité des agglomérations	65 000.00
Acquisition immeuble de la Poste	150 000.00
Programme de voirie	213 907.00
Travaux salle ERS	18 721.00
Réfection lavoir de la Fontenelle	20 028.00
Aménagement entrée du bourg	6 000.00
Virement au budget de la Zone Artisanale	500 000.00
Mairie : site internet / stores	8 000.00
Démolition bâtiment préfabriqué	20 826.00
Mobilier et matériel scolaire	2 000.00
Matériel divers : défibrillateurs	5 500.00
Zone logements (achats terrains et étude)	5 538.00
Frais révision PLU	3 600.00
Réserve foncière	40 000.00
Extension du cimetière + réparation cloche	17 700.00
Dépenses imprévues	11 500.00
Remboursement aide MLC sur 15 ans	62 045.00
Remboursement d'emprunt salle de sports	71 304.00
Dépôt et cautionnements	481.00
Réhabilitation Maison Renard (solde)	27 000.00
Solde d'exécution d'investissement 2008	199 167.00
TOTAL DEPENSES	1 469 578.00

Recettes

Subventions d'investissement (solde DGE complexe)	85 303.00
FCTVA	53 362.00
Virement de la section de fonctionnement	728 921.00
Amortissement Subv. Versée	186 134.00
subvention défibrillateurs	1 500.00
Taxe locale d'équipement	10 000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé	404 358.00
TOTAL RECETTES	1 469 578.00

BUDGET COMMUNAL TOTAL : 3 396 397.00 €

BUDGET CANTINE SCOLAIRE

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	28 923.00
Charges de personnel	25 710.00
Virement à la section d'investissement	683.00
TOTAL DEPENSES	55 316.00

Recettes

Excédent 2008 reporté	10 116.00
Participation des parents	45 200.00
TOTAL RECETTES	55 316.00

Section d'investissement

Dépenses

Achat tables et chaises	820.00
TOTAL DEPENSES	820.00

Recettes

Excédent 2008	137.00
Virement de la section de fonctionnement	683.00
TOTAL RECETTES	820.00

BUDGET REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	16 567.00
TOTAL DEPENSES	16 567.00

Recettes

Excédent reporté	9 798.00
Subvention du Département année 2007/2008	6 769.00
TOTAL RECETTES	16 567.00

Section d'investissement

Dépenses

Matériel de transport	11 483.00
-----------------------	-----------

Recettes

Excédent 2008 reporté	11 483.00
-----------------------	-----------

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	7 507.00
Dotations aux amortissements	20 123.00
TOTAL DEPENSES	27 630.00

Recettes

Excédent antérieur reporté	7 630.00
taxes et redevances / primes agence de l'eau	20 000.00
TOTAL RECETTES	27 630.00

Section d'investissement

Dépenses

Remboursement emprunts	9 300.00
Immobilisations	112 801.00
TOTAL DEPENSES	122 101.00

Recettes

Excédent 2008 reporté	101 978.00
Amortissement	20 123.00
TOTAL RECETTES	122 101.00

BUDGET ZONE ARTISANALE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

1 - la **création au 1^{er} janvier 2009** du budget annexe relatif au projet de la zone artisanale dénommé « **budget zone artisanale** » sur lequel toutes les dépenses et recettes relatives exclusivement à la zone artisanale y seront inscrites.

2 - **l'opération budgétaire suivante** :

Considérant l'estimation prévisionnelle des travaux, il est nécessaire que la commune effectue une avance budgétaire au budget annexe de la zone artisanale comme suit :

Section d'investissement

Dépenses

Aménagement de la zone	500 000.00
------------------------	------------

Recettes

Versement de la commune	500 000.00
-------------------------	------------

DECISIONS PRISES AU COURS DU VOTE DES BUDGETS

1 – REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE : CONVENTION FONDEE SUR L'ENRICHISSEMENT SANS CAUSE AU PROFIT DU DEPARTEMENT ET SUPPRESSION DU BUDGET DE LA REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le transport scolaire des élèves de la commune de Sottevast pendant l'année 2007/2008 a été réalisé par le car scolaire de la commune pour le compte du Département compétent en ce domaine. Aucune convention de délégation de compétence n'ayant été passée pour cette année là, les circuits exécutés par la commune ont créé un enrichissement sans cause du Département, lequel doit être remboursé à la commune. Considérant que la participation financière des familles a été versée au département et que les dépenses liées au fonctionnement de la régie s'élèvent à 6 769.28 € le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention fixant les modalités de règlement par le Département de la somme ci-dessus. De ce fait, la régie de transport scolaire n'a plus lieu d'exister et l'assemblée décide sa suppression après l'encaisse de cette somme.

2 – ASSAINISSEMENT

La Commune n'est plus éligible à l'assistance gratuite de la SATESE mais doit répondre aux exigences de la loi sur l'Eau. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir pris connaissance des trois propositions des organismes susceptibles d'assurer la mission d'assistance technique sur ouvrage d'assainissement, retient l'offre de prix du Laboratoire Départemental d'Analyses pour les prestations annuelles suivantes :

- Bilan d'auto surveillance 24 h obligatoire :1 012.02 € HT
- Assistance technique de la SATESE : 503.33 € HT

3 - VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES

Le Conseil Municipal prend connaissance des ressources fiscales qui seraient obtenues en maintenant les taux 2008 et de l'augmentation de 22 % du produit fiscal, constatée au prévisionnel pour l'année 2009 comparativement à l'année 2008. De ce fait, le maintien des taux d'imposition proposé par Mme le Maire est donc unanime et s'établit comme suit

- taxe d'habitation	9.74 %	- taxe foncier non bâti	28.72 %
- taxe foncier bâti	10.44 %	- taxe professionnelle	9.71 %

4 - VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La base prévisionnelle notifiée par les services fiscaux est de 451 087 €. Le coût de ce service comprenant la collecte et l'élimination s'élève pour 2008 à 53 706 €. Le Conseil Municipal maintient à l'unanimité le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2009 à **11 %**.

1 – Véhicules et matériel technique

- Eric Saillard informe que le tracteur présente d'importante défaillance technique. Le coût de la réparation semble avoisiner une soule évaluée à 25 000 ou 30 000 € HT que la commune aurait à verser en cas d'acquisition d'un neuf avec reprise. Le tracteur de la commune va être réellement estimé en l'état pour une décision ultérieure.
- Il est accepté l'acquisition d'un complément d'outillage de menuiserie pour environ 700€ HT
- Par ailleurs la Renault 11 présente des signes de vieillesse et l'assemblée oriente son choix vers l'acquisition d'une camionnette benne. Richard Le Carpentier fait part à ce titre d'une vente aux enchères prévue prochainement par Me Boscher.

2 – Sur le plan scolaire, Agnès Châtel présente les devis et informations suivantes :

- école maternelle :
 - les dalles de réception de la structure extérieure sont anciennes et noircissent les vêtements, il serait bon de penser à leur remplacement.
 - acceptation du devis de renouvellement du matériel d'éducation physique pour 1 047 € TTC
- groupe scolaire
 - des poubelles de couleurs différentes ont été installées dans les cours afin d'initier les enfants au tri sélectif et à adopter ainsi un comportement en faveur de l'environnement. Jean-Pierre Tollemer informe à ce titre que le Comité Agenda 21 qui constitue un réseau d'acteur pour le développement durable, pourrait intervenir financièrement selon les projets par l'intermédiaire de partenaires associés.
 - sur le plan informatique, il est prévu de déplacer 2 ordinateurs de la salle informatique dont la fréquentation est en baisse, en remplacement dans les classes.
- cantine
 - il est prévu la pose côté plonge, d'un mitigeur adapté avec douchette.

3 – Pour les festivités à venir, Daniel Trochon communique les différents devis à savoir

- location d'un podium et de 200 chaises pour le gala de danse qui aura lieu dans la salle du gymnase : accord sur devis Libr'Aventure d'un montant de 845 € TTC (devis Locatech : 2 497 € sans chaises).
- pour le feu d'artifices du 13 juillet, le conseil municipal avait émis le souhait d'avoir recours au même prestataire que l'an passé. France Artifice propose un complément de bouquet pour 700 € TTC supplémentaires portant le coût de la fourniture à 4 200 € (sur le thème du French Cancan). L'assemblée est favorable à la majorité (9 pour – 2 abstentions – 1 contre). Par ailleurs une seconde sonorisation pour 500 € TTC destinés aux spectateurs plus éloignés, portant la prestation tir et sono à 900 € TTC. Ce supplément est également accepté à la majorité des voix. L'ensemble de la prestation s'établit donc à 5 100 € TTC.

4 – Questions diverses

- Daniel Trochon préconise **l'achat d'une autolaveuse** pour l'entretien du complexe sportif. En effet, à l'issue de cette première année d'entretien, la monobrosse n'est pas suffisamment adaptée à la superficie. Après comparatif, le devis de 2 709€ HT de M. Littée est accepté pour un appareil de 40 litres.
- l'Assemblée accède à la demande d'Irène Launey de porter le **crédit annuel d'acquisition de livres pour la bibliothèque à 3 000€**, considérant l'augmentation des prix d'achat. Par ailleurs, Richard Lecarpentier informe que Mme Launey propose de créer un service de prêt à domicile. Une décision interviendra ultérieurement après sondage de la population par l'intermédiaire du prochain flash Infosottevast.
- A propos de la réparation de **l'enrochement de la Douve** qui a cédé en aval du pont rue du Château, Maurice Launey informe qu'il a reçu Mme Robin de la DDAF. Suite va donc être donnée.
- Jean-Marie Bosquet propose dans le cadre du **Téléthon 2009**, d'organiser 30 h d'animation « non stop » au complexe sportif en faisant appel à toutes les associations créant ainsi une manifestation intergénérationnelle parrainée par Sottevast Badminton. Les animations ouvertes à tous seraient aussi bien sportives que culturelles. Ce défi demande le soutien de la commune et le sponsoring des commerçants et entreprises. L'assemblée apprécie et cautionne ce projet.

Le Maire,
Françoise BOUGIS